



Vue éclatée

Repère	Nbr	Désignation	Référence
1	2	Vermiculite	AI206122A
2	1	Joint du tampon	AI303005
3	1	Joint de vitrage	AI303005
4	1	Joint de porte	AI303008
5	4	Vis épaulée	AS610309A
6	1	Vis loquet	AS610155A
7	2	Vis excentrique	AS610162A
8	2	Bague excentrique	AS610163A
9	4	Tirant	AS610172
10	1	Poignée de la porte	AS610201
11	1	Poignée du registre	AS610202
12	1	Tringlerie	AS610203
13	6	Clams	AS700180A
14	1	Ressort	AS750125A
15	3	Bride de la tringlerie	AT610223A
16	1	Cendrier	AT610401A
17	2	Charnière	AT610402C
18	1	Commande de registre	AT610403B
19	4	Equerre	AT610404A
20	1	Fond en tôle	AT610405B
21	1	Guide registre	AT610406B
22	1	Intercalaire de registre	AT410408A
23	9	Rondelle plate large Ø 6	AV4110060
24	4	Ecrou de sécurité M6	AV7010060
25	6	Rondelle plate large Ø 8	AV4110080
26	2	Ecrou M6	AV7100060
27	2	Ecrou à embase M6	AV7220060
28	8	Ecrou à embase M8	AV7220080
29	4	Vis FHC M4x8	AV8634080
30	12	Vis FHC M6x10	AV8636100
31	2	Vis FHC M6x40	AV8636400
32	6	Vis pozy M4x6	AV8644067
33	6	Vis TH M6x12	AV8406120
34	4	Vis TH M8x20	AV8408200
35	1	Vis TH M6x70	AV8406700
36	1	Vitre	AX606122A
37	1	Socle	F610955
38	4	Pied	F610956
39	1	Dessous	F610957
40	1	Registre	F610958
41	1	Embase	F610959
42	2	Coté	F610960
43	1	Double fond	F610961
44	1	Fond	F610962
45	1	Avaloir	F610963
46	1	Dessus	F610964
47	1	Façade	F610965
48	1	Porte	F610966
49	2	Coté décoratif	F610967
50	1	Dessus décoratif	F610968
51	1	Taque	F610969
52	1	Défecteur	F610970
53	1	Grille foyère droite	F610971
54	1	Grille foyère gauche	F610972
55	1	Tampon	F610973
56	1	Bride	F610975
57	1	Tampon décoratif	F610974
58	6	Vis TCPZ M4x8	AS8644080
59	2	Rondelle plate moyenne Ø 8	AV4100080
60	2	Rondelle ondulée	AV4170101

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

▪ **Vérification avant mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Allumage : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

▪ **Fonctionnement intermittent et continu :**

Le fonctionnement "Intermittent" nécessite un rechargement tous les $\frac{3}{4}$ d'heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement "Continu" quand les contraintes de l'intermittence ne peuvent être respectées ou qu'une puissance réduite est recherchée. Dans ce cas, la pleine puissance peut être obtenue sur une durée de 3 heures, et une allure réduite, à faible puissance, d'une durée de 10 heures est possible.

- **Puissance Nominale** : en « Intermittent » elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 1.5 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue), renouvelée toutes les 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm, avec le réglage d'allure en position « Puissance nominale » (schéma page 7). En « Continu » la charge est portée à 5 kg en 3 bûches, pour un renouvellement toutes les 3 heures.

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

- **Combustion lente de 10 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 kg constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en réglant le registre en position « Combustion lente ». Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

• **Précautions concernant l'ouverture de la porte (rechargement, piquage) :**

- Avant toute ouverture de porte (pour éviter un refoulement de fumées désagréable), ouvrir le registre de réglage d'allure en position « Allumage » (voir schéma page 9).
- Maintenir le registre dans cette position jusqu'à fermeture de la porte.

▪ **Organes de réglages :**

Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fourni avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, voir position sur le schéma page 7, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » et « Combustion lente », et permet d'avoir une position « Appareil éteint ».

La position « Appareil éteint » ne doit être utilisée que quand **il n'y a plus de combustion dans le foyer**. Dans cette position, l'appareil n'est plus balayé par l'air comburant : ça supprime une source de déperdition (par rejet d'air chaud si l'appareil n'est pas raccordé à l'air extérieur, par refroidissement de l'appareil s'il est raccordé à l'air extérieur)

- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.